

Formation des commissaires enquêteurs du 15 décembre 2011

Urbanisme et environnement

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Franche-Comté

www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



Urbanisme et environnement

La gestion économe de l'espace au cœur des apports du Grenelle de l'environnement

Ressources, territoires, habitats et cohabitation
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et services

Présent pour l'avenir

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Franche-Comté

www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



La gestion économe de l'espace au cœur des apports du Grenelle de l'environnement

- **Sommaire:**
 - **Le Grenelle de l'environnement : dispositif réglementaire et apports aux documents de planification,**
 - **La consommation d'espaces : repères et constat,**
 - **La gestion économe de l'espace : enjeux,**
 - **La gestion économe de l'espace : contexte réglementaire,**
 - **La gestion économe de l'espace : Initiatives et démarches en cours,**
 - **Conclusion**

Le Grenelle de l'environnement

Dispositif réglementaire et apports aux documents de planification

Ressources, territoires, habitat et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Franche-Comté

www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



Le dispositif réglementaire issu du Grenelle

- **La volonté du gouvernement : un dispositif à deux temps :**
 - **La loi Grenelle 1 du 03 août 2009 (programmation) fixe le cap et les objectifs,**
 - **La loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 (portant engagement national pour l'environnement) précise les dispositions normatives nécessaires à la réalisation de ces objectifs.**

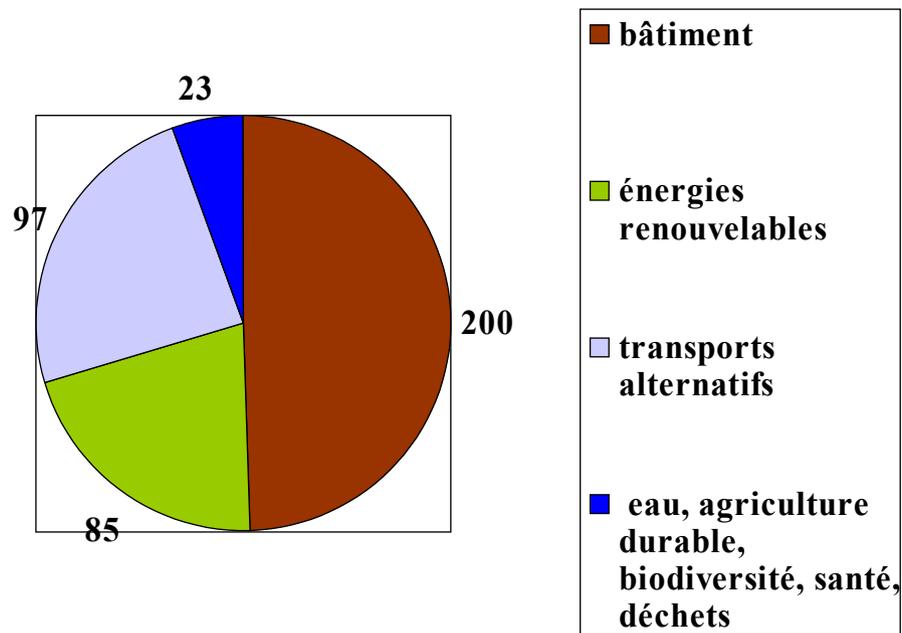
Les chantiers majeurs de la loi portant engagement national pour l'environnement

- **6 chantiers majeurs :**
 - Amélioration énergétique des bâtiments et harmonisation des outils de planification en matière d'urbanisme,
 - Organisation de transports plus respectueux de l'environnement tout en assurant les besoins en mobilité,
 - Réduction des consommations d'énergie et du contenu en carbone de la production
 - Préservation de la biodiversité
 - Maîtrise des risques, traitement des déchets et préservation de la santé,
 - Mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance écologique

Le bilan des coûts et des bénéfices

440 milliards d'€ : montant des investissements nécessaires pour atteindre les objectifs des engagements du Grenelle

Répartition en milliards d'euros des investissements par grand poste:



Les apports du Grenelle de l'environnement relatifs aux documents de planification

- **Planification à une échelle adaptée,**
- **Sobriété énergétique,**
- **Gestion économe de l'espace :**
 - D'un principe de fond à une obligation réglementaire :
 - Analyse obligatoire de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers ,
 - Fixation d'objectifs de consommation économe,
 - Explicitement soumis au contrôle de légalité,
- **Préservation de la biodiversité par :**
 - Prise en compte de la TVB,
 - Préservation et remise en état des continuités écologiques,
 - Possibilité de qualifier de PIG la préservation des continuités écologiques,
 - Explicitement soumis au contrôle de légalité,



La consommation d'espaces

Repères et constat

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Franche-Comté

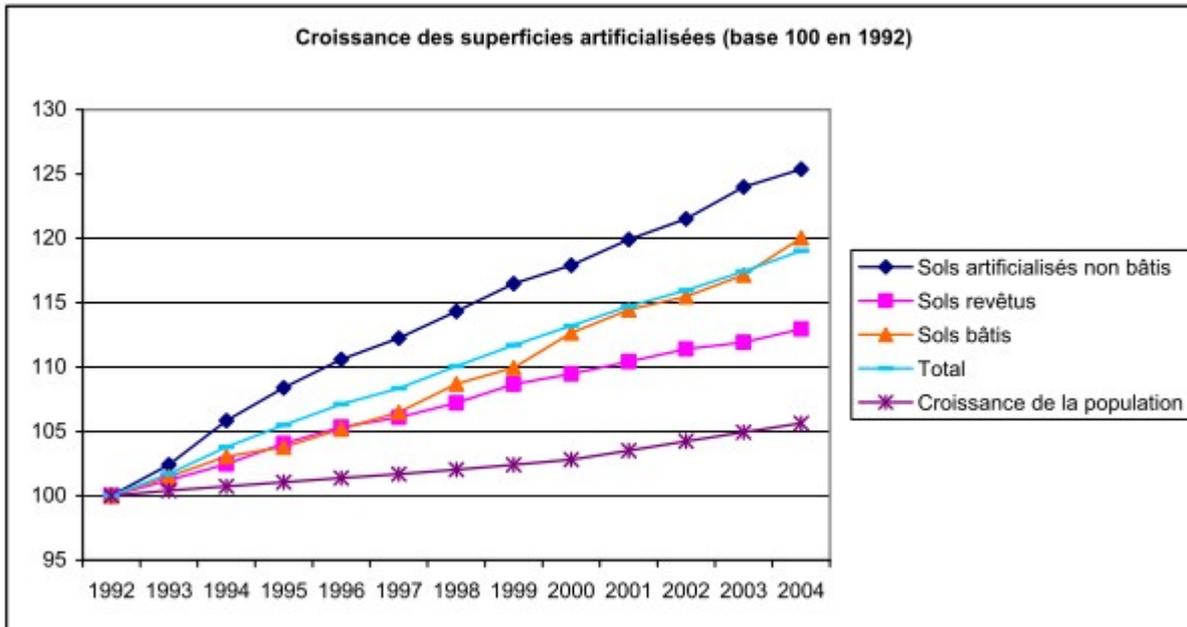
La consommation d'espace en chiffres

Un phénomène connu et observé,

Des constats chiffrés inquiétants,

- 236 hectares artificialisés chaque jour en France,
- L'équivalent d'un département français tous les 7 ans depuis 2006 ,

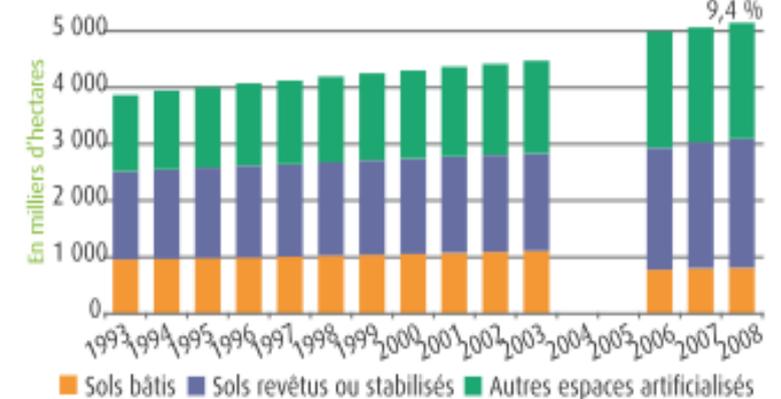
Une convergence des observations statistiques



Source : TERUTI (ministère de l'agriculture) et Insee

TERRITOIRE | Occupation des sols

Les zones artificialisées

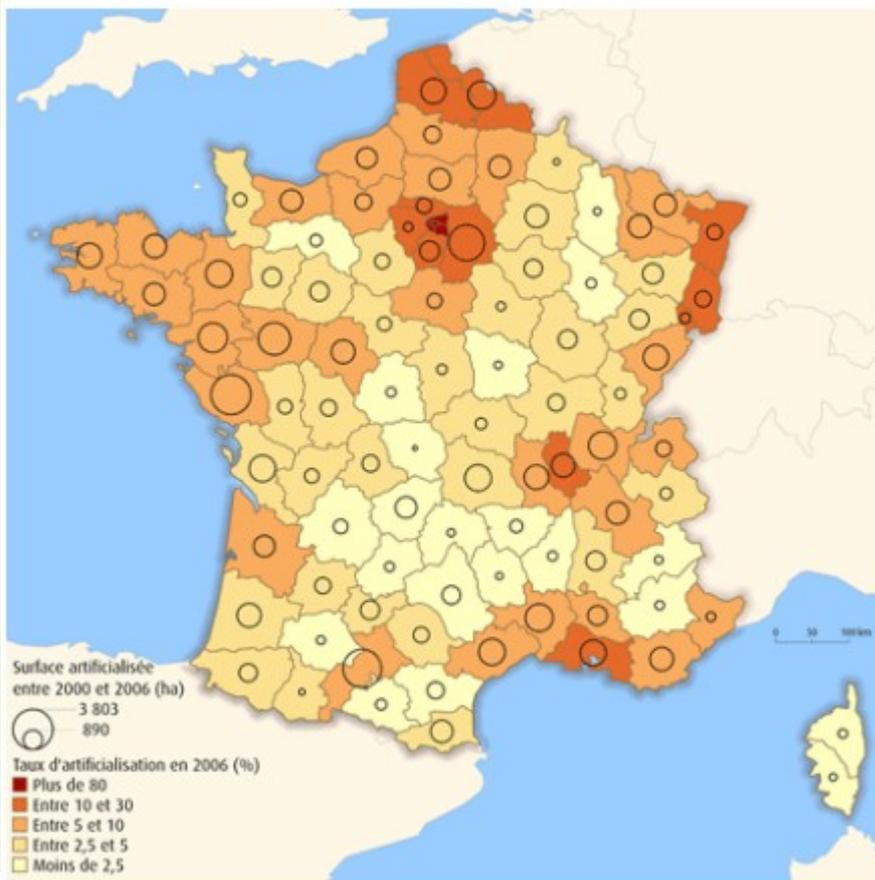


Note : rupture de série entre 2003 et 2006.

Source : Agreste, Teruti-Lucas, 2010 (France métropole).

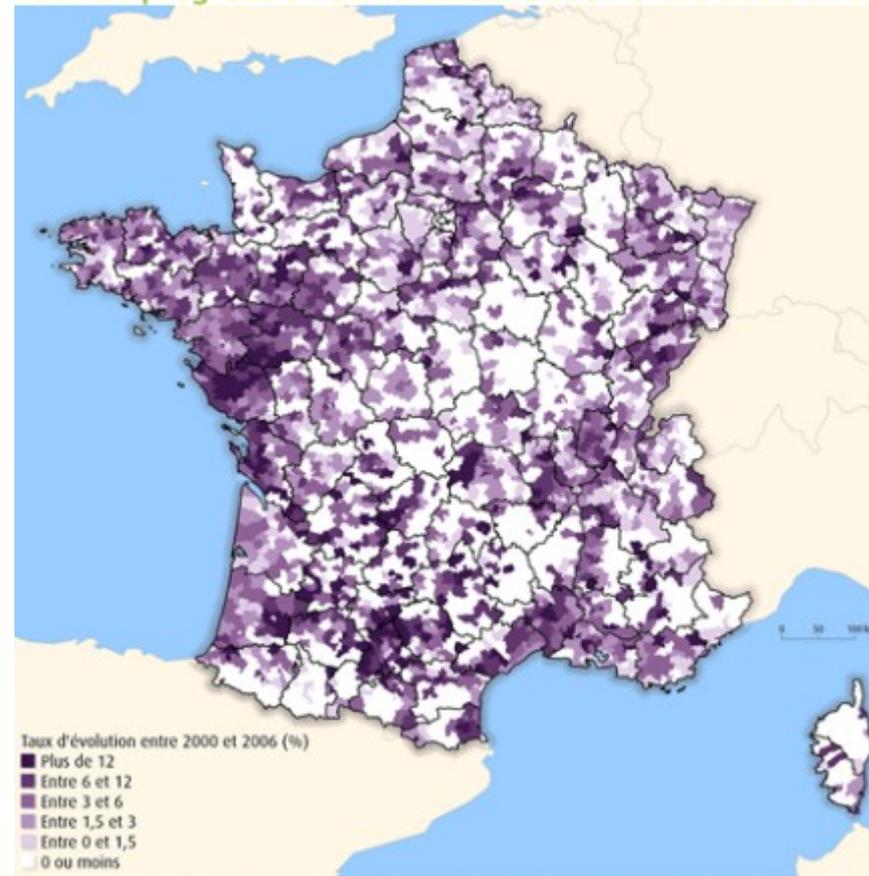
Un phénomène à l'œuvre sur tout le territoire... à nuancer au regard de la réalité locale

Part des espaces artificialisés par département en 2006 et surfaces artificialisées depuis 2000



Source : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006

Taux de progression de l'artificialisation entre 2000 et 2006, par canton



Source : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006 © IGN, GEOFLA®, 2006

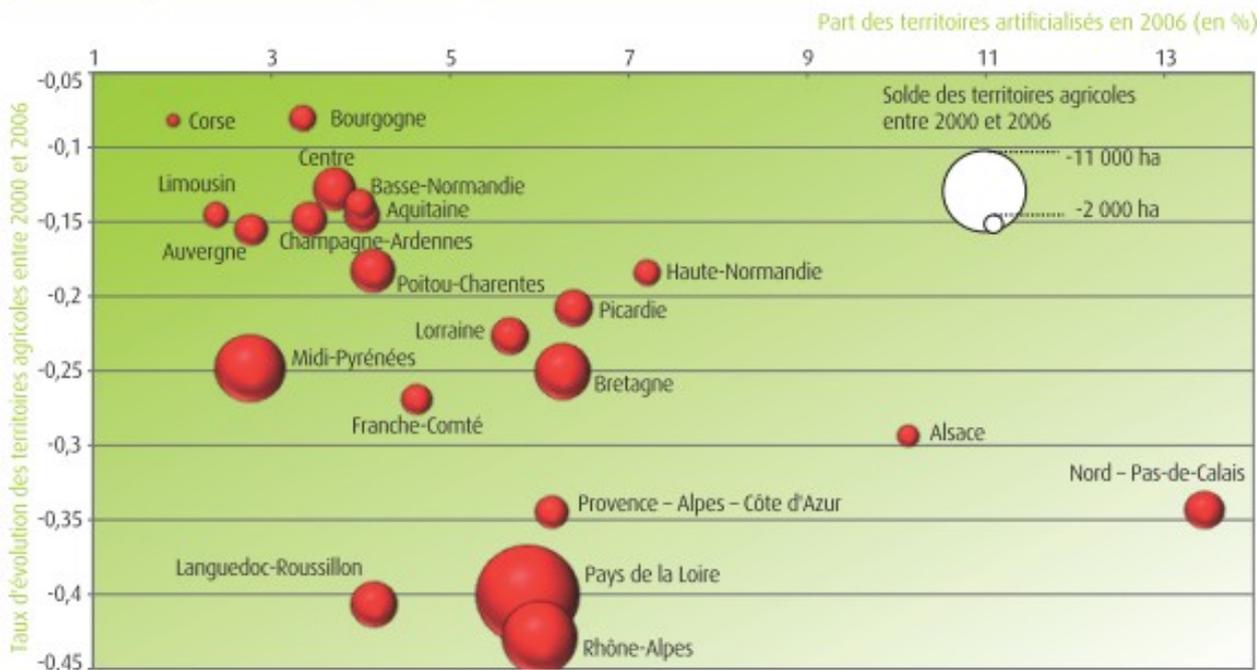
REPUBLIQUE FRANÇAISE



Une consommation qui s'effectue principalement au détriment des surfaces agricoles

- La Franche-Comté n'est pas épargnée par le phénomène.

Des pertes en terres agricoles supérieures à 7 600 ha en Pays de la Loire et Rhône-Alpes

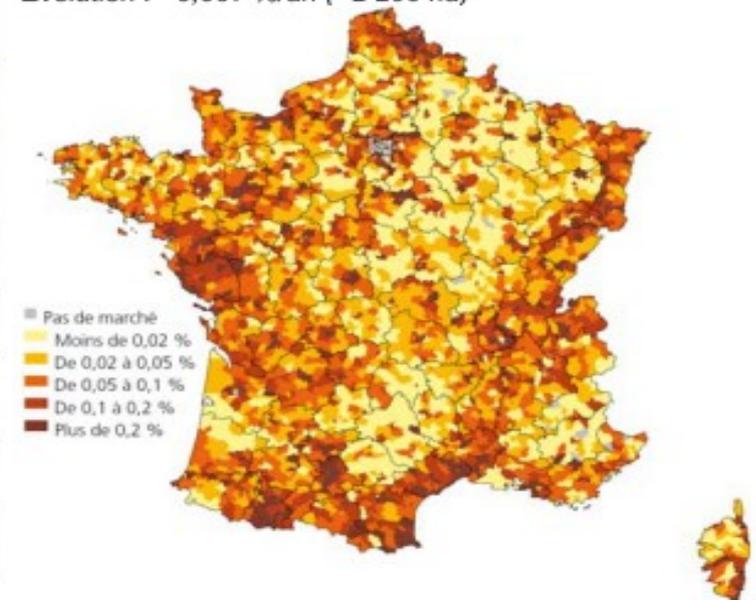


Note de lecture : la région Pays de la Loire a perdu, entre 2000 et 2006, 0,4 % de ses terres agricoles, soit un solde net gain-perte de -11 000 ha. En 2006, 5,9 % de cette région est couverte par des territoires artificiels.
 Note : l'Île-de-France n'est pas représentée : taux d'évolution des territoires agricoles entre 2000 et 2006 (-0,77 %), part des territoires artificialisés en 2006 (21 %), superficie du solde des territoires agricoles entre 2000 et 2006 (- 5 070 ha).

Source : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. Traitements : SOeS, 2010.

Surface agricole du marché de l'urbanisation rapportée à la surface agricole en 2008-2010

Moyenne nationale 2008-2010 : 0,078 %/an (23 600 ha)
 Evolution : - 0,007 %/an (- 2 200 ha)



Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Safer.

L'artificialisation des sols : la face cachée de l'urbanisation

- 60 % d'artificialisation pour une urbanisation traditionnelle (source : overview of best practices for limiting soil sealing or mitigating its effects in E.-U. 27 – april 11, 2011)



Fig. 1 Visualisation of the terms "settlement area" / "artificial surface" and "sealed soil".

Source: Umweltbundesamt, 2010

La gestion économique de l'espace

Enjeux

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Franche-Comté

www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



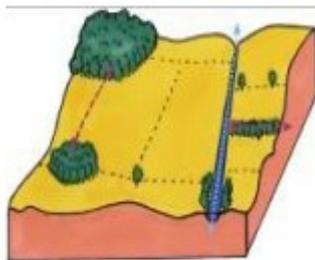
Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

Les enjeux de la consommation de l'espace

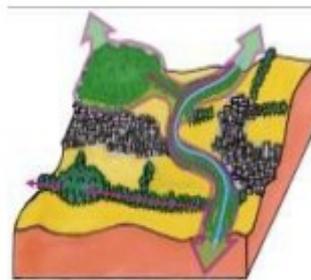
- **La préservation des espaces naturels agricoles et forestiers,**
- **La sécurité alimentaire,**
- **Le maintien de la qualité paysagère,**
- **La gestion de l'eau,**
- **La maîtrise de la consommation énergétique, la lutte contre les émissions de GES et la pollution de l'air**

La destruction et la fragmentation des espaces naturels parmi les causes de l'érosion de la biodiversité.

La fragmentation des territoires



Banalisation / simplification des écosystèmes

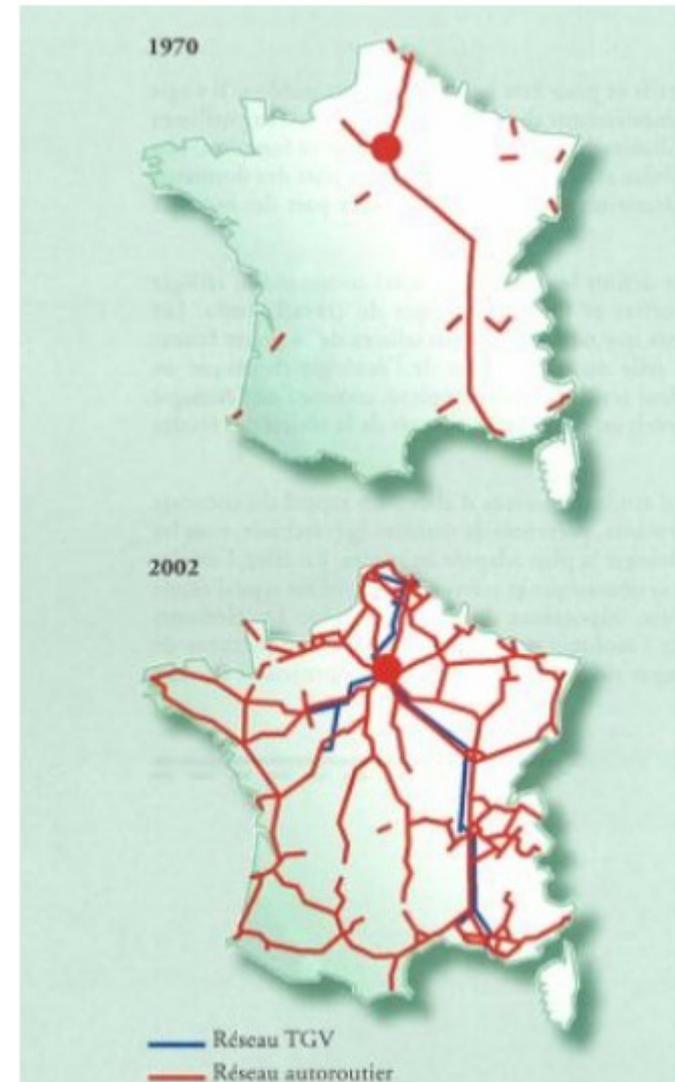


Consommation d'espace



Fragmentation isolement

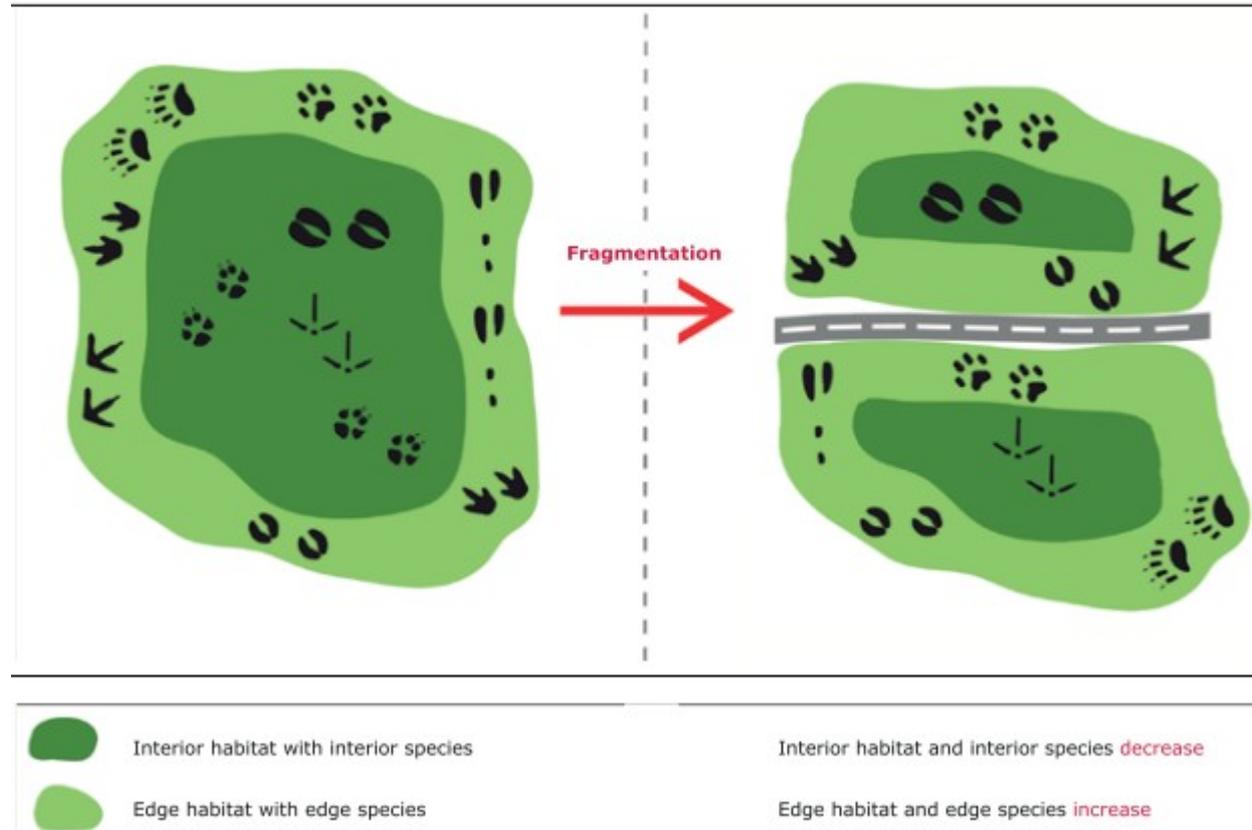
Source : AUDIAR 2005



La destruction et la fragmentation des espaces naturels parmi les causes de l'érosion de la biodiversité.

- L'altération des habitats par une infrastructure est supérieure à son emprise réelle (source : Landscape fragmentation in Europe – EEA Report 2/2011)

Figure 1.2 Illustration of the loss of core habitat (or interior habitat) caused by road construction cutting through a patch of habitat



Les enjeux de la consommation de l'espace

- **La préservation des espaces naturels agricoles et forestiers,**
- **La sécurité alimentaire,**
- **Le maintien de la qualité paysagère,**
- **La gestion de l'eau,**
- **La maîtrise de la consommation énergétique, la lutte contre les émissions de GES et la pollution de l'air.**

Consommation d'espace : où nous n'en sommes pas..



La gestion économe de l'espace

Contexte réglementaire

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Franche-Comté

www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



Le contexte réglementaire de la gestion économe de l'espace

- **Un principe inscrit de longue date dans le code de l'urbanisme (article L 110)**
- **Un tournant avec la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains de 2000 (article L 121-1) :**
 - Introduction des objectifs du développement durable,
 - Objectif général de répartition économe et équilibrée des différents espaces,
- **Une focalisation depuis le Grenelle de l'environnement :**
 - D'un principe de fond à des obligations réglementaires

Le contexte réglementaire de la gestion économe de l'espace

- **Les textes réglementaires majeurs de l'économie d'espace :**
 - **Le Grenelle de l'environnement**
 - Loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 03 août 2009,
 - Loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010,
 - **La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010,**
- **Un dispositif complémentaire :**
 - **La réforme de la fiscalité de l'urbanisme**

Les évolutions issues du Grenelle de l'environnement

- **Loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 03 août 2009 :**
 - Lutter contre la régression des surfaces agricoles et naturelles (art 7- a),
 - Lutter contre l'étalement urbain (art 7-b),
 - Assurer une gestion économe des ressources et de l'espace (art 7-e),
- **Loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 :**
 - Objectif de planifier à une échelle adaptée pour une meilleure prise en compte des enjeux d'aménagement du territoire
 - Favoriser la planification intercommunale,
 - Inciter à la généralisation des SCoTs (L 122-2 du code de l'urbanisme).

Les évolutions issues du Grenelle de l'environnement (2)

- **Loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 :**
 - **Consolidation de l'enjeu de gestion économe de l'espace pour les SCoTs et les PLU.**
 - Analyse obligatoire de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers ,
 - Fixation d'objectifs de consommation économe et de lutte contre l'étalement urbain,
 - Explicitement soumis au contrôle de légalité.
 - **Une portée prescriptive plus forte pour les SCoTs**

Les évolutions issues de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche

- **Mise en place d'un observatoire départemental de la consommation des espaces agricoles,**
- **Création d'une commission départementale de la consommation des espaces agricoles :**
 - Compétente sur toute question relative à la consommation des surfaces agricoles,
 - Avis sur SCoT si réduction des surfaces de zones agricoles,
 - Avis sur PLU non couverts par un SCoT,
 - Avis systématique sur les cartes communales
 - Avis sur permis situés hors espaces urbanisés.



Les évolutions issues de la réforme de la fiscalité de l'urbanisme

- **Nouveau dispositif fiscal simplifié : 2 taxes complémentaires**
 - Taxe d'aménagement,
 - Versement pour sous-densité (VSD)
- **Entrée en vigueur progressive**
- **Enjeu de lier concrètement l'instrument fiscal et la mise en œuvre des documents d'urbanisme**
- **Des marges de manœuvre importantes laissées aux collectivités,**
- **Un dispositif à compléter pour lever les écueils de la rétention foncière dans les zones déjà artificialisées.**

Une question débordant le cadre national

- **Stratégie(s) nationale(s) de développement durable (SNDD) :**
 - **SNDD 2010 – 2013 : 9 défis et 15 indicateurs de suivi**
 - Défi 6 : conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles,
 - Indicateur 10 : artificialisation des sols
- **Un intérêt croissant de la commission européenne**
 - L'étalement urbain en Europe, la question ignorée; rapport 2006,
 - Overview of best practises for limiting soil sealing, étude avril 2011,
 - Semaine verte européenne (mai 2011) placée sous le thème de l'utilisation durable des ressources.

La gestion économe de l'espace

Initiatives et démarches en cours

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Franche-Comté

www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



Initiatives et démarches en cours

- **Observation :**
 - Rapport CERTU, décembre 2010 : suivi de la consommation d'espace par l'urbanisation -Qualification des espaces urbanisés.
 - Des outils à disposition,
 - Des observatoires locaux en cours de construction,
- **Sensibilisation/action :**
 - Chartes départementales (agriculture-urbanisme ou de gestion économe de l'espace)
 - Réflexion(s) SCoT
 - Colloques ou séminaires

Conclusion

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Franche-Comté

www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

Conclusion

- **Un enjeu incontournable des politiques d'aménagement,**
- **Une équation difficile : construire plus en consommant moins !**
- **Un rôle capital pour les documents d'urbanisme.**